



# Section Européenne Anglais

Lycée François Magendie



# Au Lycée Magendie:

L'horaire de langue (**LVA Anglais**) est le suivant:

Pour tous les niveaux: 2h en classe entière + 1h en groupe (3h/élève par semaine)

Les **DNL** (Discipline Non Linguistique) enseignées sont:

- L'Histoire-Géographie
- Les Mathématiques

Les activités culturelles et les échanges sont les suivants:

- **Big brothers and sisters** (intrônisation des élèves de seconde par les élèves de première)
- **Christmas Party** (les élèves de seconde chantent des *Christmas carols* aux élèves de première et terminale)
- Nombreuses activités proposées par l'association des élèves **Eurofroggies** (repas de classe, week end ski...)

# Qu'est-ce- que la section Euro?

Selon l'Arrêté du 20-12-2018 - J.O. du 22-12-2018,  
les sections européennes proposent :

- un horaire d'enseignement linguistique renforcé dans la langue vivante étrangère de la section
- l'enseignement, dans la langue de la section, d'une partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques
- des activités culturelles et d'échanges internationaux dans le cadre du projet d'établissement.

# Quelle est la spécificité du Lycée Magendie?

Le Lycée Magendie offre deux DNL aux élèves. Cela s'organise de la façon suivante:

- **En seconde:** TOUS les élèves suivent la DNL **Histoire-Géographie** à raison de **3h par semaine**. Ils ont également la possibilité de faire des exposés suivis d'un débat en anglais dans le cadre de l'EMC.
- **En Première et Terminale,** les élèves choisissent **UNE SEULE DNL** en fonction de leurs choix de spécialité (Histoire-Géographie OU Mathématiques) à raison **d'1 heure par semaine**.

# Comment obtenir la « mention européenne » ?

Arrêté du 20-12-2018 - J.O. du 22-12-2018

Le diplôme du baccalauréat comporte l'indication section européenne suivie de la désignation de la langue concernée, lorsque le candidat au baccalauréat scolarisé dans une section européenne a satisfait aux conditions suivantes :

- avoir obtenu une note égale ou **supérieure à 12 sur 20** à l'épreuve de contrôle continu de la **langue vivante** de la section pendant le cycle terminal;
- avoir obtenu une note égale ou **supérieure à 10 sur 20** à une **évaluation spécifique** de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne. Cet oral porte essentiellement sur la DNL.

# Quel est le profil des élèves en section euro?

Etant donné la charge de travail supplémentaire qu'implique l'admission en section européenne, les candidats doivent:

- Montrer un intérêt pour l'anglais et la culture anglo-saxonne
- Avoir une bonne maîtrise des bases grammaticales (niveau B2 minimum)
- Avoir envie de communiquer en langue anglaise et donc participer en classe
- Aimer lire des ouvrages en langue anglaise ainsi que la presse anglo-saxonne
- Etre curieux et avoir envie d'apprendre



# Qui peut poser sa candidature en section euro?

L'admission en section euro n'est pas dérogatoire.

- Pourra se porter candidat **tout élève affecté au Lycée Magendie**. Il devra alors faire connaître son envie de candidater au moment de son inscription.
- Les élèves intéressés passeront un **oral de sélection** pour valider leur niveau de langue. Les **bulletins** de la classe de Troisième seront également examinés.
- Les dates et les modalités précises seront communiquées ultérieurement.

# Quelles différences entre section euro et section internationale?

	Section Européenne	Section Internationale
Profil des élèves	Elèves francophones ayant un bon voire très bon niveau de langue	Elèves francophones ayant séjourné à l'étranger ou ayant un excellent niveau de langue Elèves anglophones de toute nationalité Elèves binationaux ou bilingues
Recrutement	Oral de 10 minutes et examen des bulletins. Elèves au préalable affectés au lycée (admission non dérogatoire)	Oral de 20 minutes et/ou en fonction de la situation sanitaire examen écrit. Oral comportant l'analyse d'un texte littéraire. Examen des bulletins et lettre de motivation. L'admission est dérogatoire (hors secteur)
Baccalauréat	Baccalauréat avec mention section européenne. Un oral spécifique de DNL en plus par rapport aux élèves qui ne sont pas inscrits en section euro.	Bac OIB (Option Internationale du Baccalauréat) Deux épreuves de substitution: littérature au lieu de LVA et History –Geography au lieu de l'Histoire-Géographie. Ces deux disciplines sont examinées à l'écrit (2 épreuves de 4h) et à l'oral (2 oraux de 20 minutes)



# Qu'est-ce-que le *Cambridge English Certificate*?

Le diplôme *Cambridge English Certificate*, également appelé CEC, est né du partenariat entre Cambridge Assessment English et le Ministère de l'Education nationale.

Cet examen permet aux élèves de valider gratuitement l'atteinte du niveau d'anglais B2 (ou B1 et C1 selon résultats) par une certification. Pour plus d'informations, aller sur le site:

<https://www.cambridgeenglish.org/fr/exams-and-tests/cambridge-english-certificate-cec/>

Les élèves de Terminales inscrits en section euro ont la possibilité de passer cette certification.

# Quelles spécialités peut-on choisir quand on est en section euro?

Le choix des spécialités est le même que pour les autres élèves du Lycée Magendie.

Les élèves ont également la possibilité de suivre l'enseignement d'une LVC ou d'une langue ancienne.

“Tell me and I forget, teach me  
and I may remember, involve  
me and I learn.”

Benjamin Franklin